ZOOM

Nº 27 Juin 2007

Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél.+ fax: 021 3236058
www.infoset.ch/inst/relier
e-mail: relier@relais.ch

A propos de toxicomanie en région lausannoise et dans le canton de Vaud

parole à... agenda zoom sur le net infos réseau

Nouveau dispositif lausannois en matière de toxicomanie et de marginalité

Renforcer la réduction des risques

Tout laisse à penser que la question de l'ouverture d'un espace de consommation à Lausanne va susciter un débat passionné. D'où vient cette prestation? Elle s'inscrit dans la politique suisse en matière de drogues, plus précisément dans le pilier *réduction des risques* dont l'objectif est de réduire les dommages sanitaires et sociaux dus à la consommation de drogues. En d'autres termes, il s'agit de maintenir et de préserver l'état de santé et l'intégration sociale des personnes consommatrices. En Suisse, de tels lieux existent déjà depuis plus de vingt ans; aujourd'hui, une dizaine d'espaces de consommation sont en fonction.

A Lausanne, il existe d'autres offres qui s'inscrivent dans ce cadre, on peut mentionner la possibilité de manger gratuitement, ainsi que de dormir pour une somme modique. Ces mesures s'adressent à toute personne – toxicodépendante ou non – qui se trouve dans une situation de grande précarité. Ces offres font partie des mesures traditionnelles que propose une ville pour venir en aide aux plus démunis et ne sont, en principe, pas contestées.

La question de l'espace de consommation est plus délicate, car elle s'adresse spécifiquement à des consommateurs de drogues. Et c'est là que le bât blesse, car soutenir l'ouverture d'un espace de consommation de drogues demande l'acceptation, dans notre société (comme dans toutes les autres) de l'existence de personnes qui consomment des drogues. Cela demande également d'accepter, dans l'immédiat, notre impuissance à «aider» et à «guérir», ainsi que notre colère devant cette souffrance visible. La répression ne peut, à elle seule, répondre à cette problématique. Alors que faire? De nombreux professionnels soutiennent qu'il faut être avant tout réaliste pour préserver la santé des consommateurs et leurs liens avec le dispositif d'aide. Cette approche, qui repose sur le postulat que l'on ne peut contraindre une personne à entreprendre une sortie de la dépendance, implique qu'il faut accepter les toxicomanes et les aider lorsqu'ils le demandent. Dès lors, pourquoi leur refuser des conditions décentes de consommation?

Notre position individuelle ou collective sur la question des dépendances ne doit pas être liée à notre position vis-à-vis des personnes toxicodépendantes. La question n'est pas tant d'être «pour ou contre les drogues» – sur cette question nous sommes tous d'accord – mais plutôt de nous interroger sur notre capacité à tolérer des toxicomanes dans notre société. Cette position est certes plus délicate et mérite d'être débattue, mais elle permet d'être contre la consommation de drogues sans pour autant être contre les toxicomanes.

Pour ce numéro de Zoom, nous présenterons les points principaux du préavis. Dans un deuxième temps, nous donnerons la parole à **Jean-Christophe Bourquin**, conseiller municipal, directeur de la Sécurité sociale et de l'environnement de la ville de Lausanne.

Ce préavis[1] décrit la situation de la toxicomanie en Suisse, dans le canton et à Lausanne. Au niveau communal[2], il distingue les besoins spécifiques des toxicomanes *(besoins élémentaires de santé et réduction des risques)* et ceux de la population marginale *(besoins élémentaires)*. Les priorités du nouveau dispositif pour la mise en œuvre de la politique communale dans le champ de la toxicomanie et de la marginalité sont:

1. S'assurer que le dispositif permette de répondre aux besoins généraux de la population marginale et aux besoins spécifiques des toxicomanes (en particulier santé et réduction des risques).
2. Clarifier les missions et prestations des institutions, instaurer une collaboration plus rationnelle.
3. Organiser le dispositif de manière à diminuer les atteintes à l'ordre public (incivilités), tout en réduisant les risques pour la santé de la population.

Propositions dans le domaine de la santé et de la réduction des risques

→ Distribus

Il s'agit d'un bus itinérant qui permet d'améliorer l'accès au matériel d'injection stérile. Accueil et orientation dans le dispositif par une équipe de professionnels.

→ Espace d'accueil et de consommation de stupéfiants

Accueil, échange de matériel d'injection, travail de rue et accompagnement des toxicomanes. Pas de distribution de drogue. Prévu pour l'injection et l'inhalation 6j/7, 7h par jour. Encadrement assuré par une équipe socio-sanitaire professionnelle et un médecin. Des auxiliaires de sécurité seront présents à l'entrée et dans le quartier. Le projet s'inspire de l'espace de consommation genevois; il sera évalué par l'IUMSP[3].

→ Actions de préventions en milieu nocturne (drogues de synthèse et cocaïne)

Subvention pour l'Association Prevtech, active dans les milieux nocturnes depuis plus de six ans, afin de renforcer son intervention à Lausanne.

NOUVEAU *Espace de Consommation de Stupéfiants (ECStup)*

Objectifs

- Réduire les conséquences sanitaires négatives liées à la consommation de drogues.
- Renforcer l'accès au matériel, améliorer le retour des seringues.
- Préserver la santé des toxicomanes, renforcer leurs capacités à adopter des comportements de prévention.
- Offrir des soins et diminuer les risques d'hospitalisation, assurer un soutien psychosocial, orientation.
- Diminuer les nuisances dans l'espace public et les risques de blessures avec des seringues usagées.
- Contribuer à améliorer la situation au centre-ville.

Propositions dans le domaine des besoins élémentaires

→ Etendre et rationaliser l'offre de repas

Renforcer et étendre les prestations de la Soupe populaire (Fond. Mère Sofia). Repas de midi et du soir 7j/7. Actuellement entre 120 à 150 personnes fréquentent la Soupe chaque soir.

→ Hébergement d'urgence

Maintenir le dispositif actuel, Marmotte (Armée du Salut), Sleep-In, Abri PCi (en hiver). Capacité d'accueil du dispositif 50 places en été et 75 en hiver.

→ Ouverture d'un bistrot social (7 j/7)

Permet de passer du temps dans un lieu à «haut seuil de tolérance». Les boissons sont payantes et la violence n'est pas tolérée.

NOUVEAU *Bistrot social*

- Maintenir un réseau social dans un espace destiné aux personnes marginales.
- Réduire les incivilités et les tensions dans l'espace public.
- Une association gère le café (selon la Loi sur les auberges et débits de boissons).
- 3.6 EPT, subvention communale.
- Lien avec le quartier et les travailleurs sociaux du dispositif.
- Peut utiliser les auxiliaires de sécurité de l'ECStup.

Coûts et financement du dispositif

Modifications des offres actuelles

UniSET (supprimé),

Atelier l'Eveil (subv. supprimée),

Sport'ouverte (subv. réduite),

Passage remplacé par l'ECStup.

Financement global

Une augmentation d'un peu moins de Fr. 450000.– par rapport au budget 2007, pour un total de Fr. 6294000.–.

[1] Le préavis peut être téléchargé sur le site de Lausanne (www.lausanne.ch) ou demandé au secrétariat DSS+E (021 3157211).

[2] Le préavis 2005/51 «politique sociale communale» fixe trois objectifs principaux: *1. satisfaire les besoins élémentaires de la personne; 2. diffuser les connaissances élémentaires permettant d'accéder à l'autonomie; 3. favoriser la compréhension de l'environnement social.* Le préavis «toxicomanie et marginalité» s'inscrit dans ce cadre (principalement dans les besoins élémentaires) et met en œuvre cette politique communale dans le champ de la toxicomanie et de la marginalité.

[3] Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive, à Lausanne.

parole à...

Entretien avec

Jean-Christophe Bourquin,

Conseiller Municipal,
directeur de la Sécurité sociale
et de l'environnement
de la ville de Lausanne.

Rel'ier – Pourquoi la Municipalité de Lausanne a-t-elle décidé de réorganiser le dispositif actuel?

Deux choses ont motivé cette décision. Tout d'abord, la ville de Lausanne a reçu mandat du Conseil communal de revisiter l'ensemble de son dispositif social financé par subventions. Un important préavis «Politique sociale communale», adopté au mois de juin 2006 prévoit en effet que les subventions accordées par la ville soient examinées attentivement. Ceci afin de fixer des priorités, de déterminer clairement quelles prestations la Ville attend des institutions privées qu'elle subventionne et d'éviter ainsi des redondances entre prestations. Le but n'est pas de faire des économies, mais bien d'assurer au système une cohérence qu'il n'avait peut-être pas, étant le résultat d'une longue histoire. Par ailleurs, le Conseil communal a accepté une motion exigeant de la Municipalité l'ouverture d'un espace de consommation de stupéfiants (motion S. Peters). Il fallait donc répondre à cette exigence en proposant de compléter le dispositif existant. Celui-ci a fait par ailleurs l'objet d'une autre motion (motion G. Meystre), demandant à la Municipalité de rationaliser le dispositif, considéré comme parfois boiteux.
Les propositions soumises par la Municipalité au Conseil communal de Lausanne répondent à ces deux exigences.

Rel'ier – Un des objectifs du nouveau préavis est de réguler la situation de la Riponne (incivilités). Comment allez-vous vous y prendre?

Le principe est assez simple. La Municipalité a décidé d'ouvrir un bistrot social. Celui-ci accueillera toute personne qui se présentera, en particulier les marginaux, aujourd'hui refusés par les établissements publics du centre-ville. Ceci aura un coût, qui est non négligeable. En contrepartie, on n'admettra plus les comportements incivils que l'on constate chaque jour à la Riponne.
Que les choses soient claires. La Municipalité n'a pas le droit d'interdire à qui que ce soit de se rendre ou de s'asseoir tranquillement là où il veut. Par contre, les bagarres (entre humains ou entre chiens), les petits trafics, la possession de substances illicites, les agressions verbales ou autres envers les passants, l'utilisation des plates-bandes comme toilettes, etc., ne seront absolument plus tolérés.
Cela signifie que la police sera présente, en effectifs renforcés, pour faire respecter l'ordre public sur la place de la Riponne. Elle le fera sans faiblir et systématiquement, tout en indiquant à ceux qu'elle contrôle que le bistrot social est là pour accueillir tout le monde.
Le bistrot social lui-même sera appuyé par une association qui réunira tenancier et usagers. S'il sera un espace de moindre

contrainte que les autres bistrots du centre-ville, on ne pourra pas y consommer de drogues, quelles qu'elles soient. On n'y admettra pas non plus n'importe quel comportement. La violence en sera en particulier exclue.

Rel'ier – Si l'espace de consommation s'ouvre, quelles mesures seront-elles prises pour la sécurité des alentours?

L'intérieur de l'espace de consommation et ses environs immédiats seront surveillés par des agents de sécurité. Ceux-ci, comme dans les boîtes de nuit, veilleront à l'ordre et à la tranquillité du voisinage. Ils seront en contact régulier avec la police municipale. Celle-ci interviendra rapidement, à la demande, en cas de problèmes graves. Il est évident que le trafic ne sera pas admis aux environs de l'espace de consommation et que la police continuera à pourchasser les dealers, où qu'ils trafiquent.

La police pourra évidemment poursuivre dans l'espace de consommation une personne ayant commis un crime: on ne sera pas face à une zone franche où les criminels pourraient venir se réfugier.

Afin de répondre aux inquiétudes légitimes de la population, des contacts réguliers seront établis entre habitants du quartier et responsables de l'espace de consommation. Les habitants auront ainsi la possibilité de faire part très directement des problèmes auxquels ils sont confrontés. Des solutions rapides seront apportées.

Rel'ier – Dans le domaine de la prévention pour les jeunes en milieu nocturne, que propose le préavis?

Il s'agit de soutenir l'association Prevtech. Elle est active dans les milieux festifs de la nuit, où la consommation de drogues dites «récréatives» est très fréquente. Son action est une action préventive, visant à dissuader, par une information ciblée sur les risques encourus, la consommation. Cette association a vécu jusqu'ici par ses propres moyens, pratiquement sans appui public. Il s'agit de remédier à cette situation.

La question du *testing* a été posée plusieurs fois. Dans la situation actuelle, seules les autorités sanitaires cantonales peuvent autoriser le *testing*, qui permet de savoir si le produit est dangereux pour le consommateur. La subvention que la Municipalité veut accorder à Prevtech n'implique pas la mise en place de *testing* dans les soirées lausannoises et vaudoises. Une éventuelle autorisation ne pourrait intervenir que plus tard, après que le canton aura examiné attentivement la situation.

Pour en savoir plus sur le préavis

Sur le site de la Ville de Lausanne: des pages spécifiques sont consacrées à ce sujet. Présentation du préavis, rubrique questions-réponses, témoignages www.lausanne.ch
A consulter également, dossiers thématiques sur www.infoset.ch, le site suisse du domaine des dépendances.

- Le répertoire de Rel'ier **«Problèmes de toxicodépendance: où s'adresser dans le canton de Vaud?»** est maintenant accessible sous forme de carte interactive www.infoset.ch/inst/relier Version papier sur demande au 021 3236058.

- **GREAT:** la *plateforme romande Femmes-dépendances* a changé de nom pour devenir la **Plateforme romande Genre et Dépendances**. www.great-aria.ch/plateformes.htm

- **Venez découvrir les activités de l'Association du Relais et de l'EJMA au Forum de l'Hôtel de Ville à Lausanne, du 20 au 30 juin.**

- 5 septembre, **Consommation des jeunes entre 11 et 16 ans**, Forum Drogues et autres dépendances, organisé par la Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT) rens. (www.lvt.ch).

- 6-7 septembre, **Substitution pour héroïnomanes – Voie sans issue ou porte de sortie?**, **Nasuko** (Conférence nationale sur la substitution), rens. et inscr., www.nasuko2007.ch/fr/

Impressum

REL'IER:
Relais Information et Réseau
Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél.+ fax: 021 3236058
www.infoset.ch/inst/relier
e-mail: relier@relais.ch

Responsable de la publication: Valérie Dupertuis
Graphisme: Fabio Favini

Zoom est financé par la Lausanne Région et la Ville de Lausanne